

Aide au contrôle qualité des notices de rétroconversion et de catalogage rétrospectif

Retrouver les notices de rétroconversion

La recherche (index INL) porte sur la zone **991** (\$a et \$b). Il faut donc que cette **zone soit correctement structurée** pour obtenir des résultats fiables.

Voir les consignes pour la construction de la zone 991 :

http://documentation.abes.fr/guide/html/regles/Catalogage/Retro_en_ligne.htm#Zone%20locale%20d%27identification

1. Vous pouvez retrouver les notices de rétroconversion localisées par votre établissement pour une période donnée en croisant deux [commandes](#) dans WinIBW : CHE INL et CHE SEL

Attention : l'[index](#) INL et la clé SEL portent sur **tous les exemplaires de l'ILN** (tous les RCR).

Exemple 1 : toutes les notices de rétroconversion sous lesquelles mon ILN s'est localisé (LOC ou CRE) au mois de février 2015

CHE INL retro => lot S1

CHE SEL 01-02-2015 JUS 28-02-2015 => lot S2

CHE S1et S2 => lot S3

Vous pouvez faire cette recherche pour chaque mois/période concerné(e) par l'opération de rétroconversion.

2. Pour faire une recherche par RCR (ou fonds, ou localisation), il faut que ces informations figurent dans la zone 991 \$a ou \$b.

Exemple 2 :

- CHE INL retro Cocteau 2015

= toutes les notices de rétroconversion du fonds Cocteau sous lesquelles mon ILN s'est localisé (LOC ou CRE) en 2015.

- CHE INL retro sauf Cocteau 2015

= toutes les notices de rétroconversion sous lesquelles mon ILN s'est localisé (LOC ou CRE), sauf celles du fonds Cocteau localisées (LOC ou CRE) en 2015.

- CHE INL retro 2015 sauf Cocteau

= toutes les notices de rétroconversion sous lesquelles mon ILN s'est localisé (LOC ou CRE) en 2015, sauf celles du fonds Cocteau.

Si et seulement si l'information « Cocteau » (ou « fonds Cocteau ») a été saisie en fin de 991 \$a ou en 991 \$b.

- CHE INL retro 341722199
= toutes les notices de rétroconversion sous lesquelles le RCR 341722199 s'est localisé (LOC ou CRE)

Si et seulement si le n° du RCR a été saisi en fin de 991 \$a ou en 991 \$b

3. Vous pouvez affiner la recherche selon le type d'opération effectuée (LOC ou CRE SAI ou CRE DER).

Exemple 3 : recherches sur le mois de février 2015 :

CHE INL retro LOC* => lot S1

CHE SEL 01-02-2015 JUS 28-02-2015 => lot S2

CHE S1 et S2 => lot S3

CHE INL retro CRE SAI => lot S4

CHE S4 et S2 => lot S5

CHE INL retro CRE DER => lot S6

CHE S6 et S2 => lot S7

Le total de l'exemple 3 peut être supérieur à celui de l'exemple 1 car sous un même PPN peuvent figurer plusieurs exemplaires (1 ex. CRE DER + 1 ex. LOC par exemple).

Remarque : CHE INL retro CRE* = S4 + S6 => lot S8

(s'il n'y a pas eu d'erreurs de saisie/syntaxe dans la zone 991)

Afficher certaines zones des notices d'un lot sélectionné

A partir d'un lot sélectionné, vous pouvez demander des [affichages](#) qui vont vous aider à visualiser les zones UNIMARC Sudoc des notices que vous souhaitez vérifier.

Pour chaque zone indiquée, n'oubliez pas de vous référer au [Guide Méthodologique](#).

A partir d'un lot :

Af k100:210 = vérifier la cohérence entre les dates saisies en zones 100 et 210 + la présence obligatoire de ces zones et sous-zones

Af k101:200 = vérifier la cohérence entre la langue figurant en donnée codée / la langue du titre

Af k102:210 = vérifier la cohérence entre le pays figurant en donnée codée / le lieu d'édition + la présence obligatoire de ces zones et sous-zones

Af k200 = vérifier la bonne position du caractère de tri @ + la structuration de la zone

Af k6XX = en cas de catalogage rétrospectif, l'indexation Rameau doit être ajoutée dans la mesure du possible, et, pour les notices dont le lien n'est pas fait, vérifier si la notice autorité existe et si oui faire le lien

Af k700 = pour les notices dont le lien n'est pas fait, vérifier si la notice autorité existe et si oui faire le lien

Af k225:410 = vérifier la cohérence des informations figurant dans les zones 225 et 410 ; si le lien n'est pas fait en 410, vérifier si la notice bibliographique à lier existe et si oui faire le lien

Pour les notices dérivées (CRE DER) :

Af k320 = vérifier que la zone 320 a bien été traduite en français

Pour les notices créées et dérivées (CRE) :

Af k008 = vérifier le contenu de la zone 008 – notamment la position 3 qui doit être « r » pour les notices créées lors d'une opération de rétroconversion à partir des fiches ou registres (Aar3 pour les monographies, Abr3 pour les périodiques, etc...).

S'il s'agit d'une opération de catalogage rétrospectif, c'est-à-dire document en main, la mention doit être « x ».

Af k181 :182 = vérifier la présence et la bonne saisie de ces zones

Vérifications pour des types de documents particuliers

Documents autres que les monographies

Af k105 = contrôler qu'il n'y a pas de zone 105 pour les documents autres que Aa ou As en position 1 et 2 de la zone 008

Thèses

Af k029 = vérifier la présence de la zone 029 (obligatoire pour les thèses françaises sauf pour les éditions commerciales) et sa syntaxe (12 caractères alphanumériques) ainsi que son unicité.

Voir la [procédure pour l'attribution d'un code court](#).

Af k105 = vérifier sa présence (obligatoire) et la valeur du \$b :

m si la thèse cataloguée est le document originel de soutenance

v dans les autres cas

Attention : lorsqu'il y a plusieurs \$b il est IMPERATIF que le \$bm soit en première position

Af k320 = vérifier la présence de la zone 320

et la mention du nombre de références (si l'information est disponible)

Af k328 = vérifier la présence et la bonne structuration de la zone 328

Af k328:686 = vérifier la présence de la zone 686\$a\$2 pour les thèses de doctorat (328\$a), quel qu'en soit le support

La zone 686\$a est un code composé de 3 chiffres, suivi d'un \$2TEF. Elle est obligatoire pour que la thèse soit versée dans theses.fr

Af k702 = vérifier la présence de la zone 702, dans la mesure où l'information figure sur les fiches (pour les thèses avant 1985).

Pour les thèses à partir de 1985, la rétroconversion devrait se faire « document en main », pour respecter l'obligation de signalement et en accord avec les règles du GM (liens réciproques **4XX** avec l'originelle, **029, 702, 712...**).

Parties composantes

Af k305:463 = vérifier pour les notices « As » (parties composantes), la présence de la zone 305, obligatoire, commençant par le mot « In », et d'une zone 463 \$t ou \$0 si possible (lien vers le document hôte)

Af k210 : contrôler qu'il n'y a pas de zone 210 pour les notices « As »

Af k209 : vérifier la présence de la zone 209 nécessaire pour le PEB

Documents cartographiques

Af k206 : vérifier la présence obligatoire de la zone 206 pour les documents dont la position 1 de la zone 008 est K ou P

Livre ancien (avant 1811)

Af k620 = vérifier la présence d'une zone 620, facultative du point de vue du format mais fortement recommandée dans le Sudoc

Périodiques imprimés :

Af k110 = vérifier la cohérence des informations en 110 \$a et la position 2 de la zone 008\$a

Si 110\$ab alors 008\$a pos.2 = d

Dans tous les autres cas alors 008\$a pos.2 = b

Af k326 :110 = lorsqu'une zone 326\$a, recommandée pour les notices « Ab » [et « Ad »], est présente, vérifier la cohérence avec la zone 110\$b

Af k856 = contrôler qu'il n'y a pas de zone 856 pour les périodiques imprimés (Ab)

Rappel : même dans le cadre d'une rétroconversion, la bibliothèque doit faire les demandes de numérotation ISSN (voir GM : [zone 301](#)).

Images fixes :

Af K 116 : vérifier la présence de la zone de données codées 116, facultative du point de vue du format mais fortement recommandée dans le Sudoc.